



VILLEY (LE) (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Village de l'arrondissement de Dole canton et distribution de poste de Chaumergy ; perception de la Chassagne ; paroisse de Vers-sous-Sellières ; à 3 km de Chaumergy, 34 de Dole et 27 de Lons-le-Saunier. Altitude : 222^m.

Le territoire est limité au nord par Foulenay et Chemenot, au sud par Francheville, à l'est par Vers-sous-Sellières et à l'ouest par Chaumergy.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Foulenay, Pont-du-Bourg, Sellières et Francheville ; par la Braine et le ruisseau d'Ainson.

Le village est situé sur une légère éminence d'où l'on domine de nombreux villages et la chaîne du vignoble. Les deux tiers des maisons sont construites en pierre et les autres en terre avec pans de bois. Les trois quarts au moins sont couvertes en chaume.

Population : en 1790, 313 habitants ; en 1846, 244 ; en 1851, 251, dont 116 hommes et 133 femmes ; population spécifique par km carré, 70 habitants ; 46 maisons ; 60 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : saint Pierre. Paroisse de Vers-sous-Sellières.

Série communale à la mairie. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 7546 à 7549, 3 E 3931, 3 E 8660, 3 E 9712 à 9714 et 3 E 13823. Tables décennales : 3 E 1142 à 1150.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1161 et 1162, 2 Mi 1212, 2 Mi 2222 et 2223, 5 Mi 3 et 5 Mi 1183.

Les jeunes gens des deux sexes émigrent en grand nombre pour être domestiques dans les villes.

Cadastre : exécuté en 1829 : surface territoriale 357^h ; surface imposable 348^h, savoir : 169 en terres labourables, 133 en prés, 39 en bois, 4^h 07^a en étangs, 1^h 61^a en sol et aisances de bâtiments, 84^a en vergers et 62^a en friches et mares, d'un revenu cadastral de 13.163 fr. ; contributions directes en principal 2.470 fr.

Le sol, d'une moyenne fertilité, produit du froment, du seigle, des pommes de terre, du maïs, du sarrasin, beaucoup de fruits, du foin et des fourrages artificiels.

On importe le vin et le quart des céréales nécessaires à la consommation.



Le revenu réel des terres est de 2 fr. pour 0/0, et celui des prés de 3 fr. 30 c. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et des porcs qu'on engraisse ; 45 ruches d'abeilles.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Sellières. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture.

Il y a dans la commune un moulin à quatre tournants et un charron.

Biens communaux : une maison commune renfermant le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 25 garçons et 20 filles, et 44^h de bois, terres, prés, pâtures et mares, d'un revenu cadastral de 1.011 fr.

Bois communaux : 46^h 62^a ; coupe annuelle : 1^h 27^a.

Budget : recettes ordinaires : 1.838 fr. ; dépenses ordinaires 1.838 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Le Villey n'a pris naissance qu'au XIV^e siècle . Ses premiers habitants furent des charbonniers venus de la Bourgogne, auxquels les seigneurs de Sellières acensèrent une forêt avec permission de la défricher. Membre de la paroisse de Vers et de la seigneurie de Sellières, ce village n'a rien à revendiquer dans les annales de notre pays. C'est à tort que les historiens l'ont confondu jusqu'à présent avec un autre village du même nom qui était situé au pied du château de Bard, et dont nous avons parlé dans notre article sur *Ruffey*.